

- Page 1 : Augmentation des agents
- Page 2 : PPCR protocole de dupes
- Page 3 : Histoire d'une trésorerie
- Page 4 : Finances crises et krachs
- Page 5 : Finances crises et krachs
- Page 6 : Mauvaise note
- Page 6 : Action sociale
- Page 7 : Les raisons de la colère N°4
- Page 8 : Méli-mélo
- Page 9 et 10 La section

## « On ne peut quand même pas augmenter TOUS les agents de la même manière... »

Solidaires Finances Publiques, première organisation syndicale de la DGFIP, a discuté durant plus d'un an au niveau de la Fonction Publique le projet PPCR ( ou Protocole sur les Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations).

Les très maigres avancées en terme de pouvoir d'achat, les gros points noirs de ce projet et la méthode de l'ultimatum inacceptable posé par la ministre de la fonction publique « C'est à prendre ou à laisser !!!! » ont convaincu Solidaires Finances Publiques de se prononcer contre ce projet.

Les fédérations CGT et FO ont également suivi Solidaires Finances Publiques dans cette démarche de rejet total du projet.

Seules quelques organisations syndicales minoritaires ont approuvé ce projet « avec réserves », sans toutefois avoir le courage de porter et de défendre leurs idées et les intérêts des agents jusqu'au bout.

A ce jour, et malgré l'unanimité syndicale contre ce projet, le gouvernement a tout de même décidé de passer outre « les accords de bercy » issue de la loi n° 2010-751 du 05 juillet 2010 sur le dialogue social.

PPCR sera donc mis en œuvre de façon arbitraire, au mépris des lois régissant la démocratie sociale

## Arrêtons cette mascarade dès maintenant...Ras le bol !!!!

**Pour quelles raisons** les agents des finances publiques - toutes catégories confondues (C, B et A), devraient-ils se contenter de miettes indicielles alors que **les AGFIP et les AFIP\* ont obtenu une augmentation de leurs rémunérations de 30 à 40 % sur la période 2011 - 2014 « sans bouger de leur siège » ?**

**Comment accepter l'idée** que cette explosion de la rémunération des AGFIP et des AFIP soit financée par les suppressions annuelles d'emplois à la DGFIP destinées soit disant « à faire des économies » ?

La Cour des Comptes et l'assemblée nationale ont trouvé là un facteur explicatif à l'absence totale de maîtrise par la DGFIP de ses dépenses de personnel, malgré les suppressions massives d'emplois de catégories C.

**Cher lecteur, une seule morale à cette histoire : NE TE FIXE PAS DE LIMITES, NI DE BORNES !**

N'hésite pas à demander une augmentation de ton salaire de 30 à 40 % !!! La contrainte budgétaire n'existe que pour ceux qui la subissent !!!

Refuse les cacahuètes que l'on te jette au visage pour solde de tout compte !!!

**Ecoute bien ensuite la réponse qui va suivre, celle de ton directeur, elle ne manquera pas de saveur... !!!**

## PPCR : Un protocole de dupes et une véritable arnaque

Le 30 septembre , le 1er ministre a annoncé qu'il passerait en force en appliquant ce protocole malgré le rejet des syndicats représentant plus de 50% des fonctionnaires.  
Pourquoi avons nous considéré que la signature est socialement impossible ?

### Volet indiciaire :

Celui-ci est très éloigné de nos revendications, il prévoit une intégration de l'indemnitaire dans l'indiciaire : 4 points pour les C , 6 pour les B et 9 points pour les A via un calendrier à géométrie variable .

Cela ne compense pas la perte du pouvoir d'achat subie et ne reconnait pas les qualifications des agents :

- gel du point d'indice depuis 2010
- perte de 22 % du pouvoir d'achat depuis 1995

L'intégration des primes dans le traitement est proche du ridicule puisque limitée à moins de 2% du salaire du traitement.

### Volet carrière :

Les nouvelles carrières font perdre de l'ancienneté avec un allongement de durée des échelons et des réelles inégalités de traitement entre les agents.

-les dispositions PPCR aboutissent pour certains agents à plusieurs années de perte d'ancienneté, pour d'autres les perspectives de promotions et les probabilités d'atteindre les échelons terminaux vont s'éloigner.

-en matière de plan de qualification, aucune marge de négociation ne sera plus disponible au niveau ministériel.

-par ailleurs, ces nouvelles grilles ne reconnaissent pas les qualifications et la technicité des agents.

C'est l'Agent qui devient la variable d'ajustement des réformes :

- notion de mobilité
- déconcentration de la gestion des personnels
- convergence des régimes indemnitaires
- L'évaluation à haute dose revient avec une refonte de l'entretien professionnel qui :
  - n'aura lieu que tous les 3 ans
  - permettra de reconnaître la valeur professionnelle de seulement 25% des agents
  - octroiera à ces derniers une réduction d'ancienneté de 8 mois

**TOUT EST FAIT POUR DIVISER ...**



**En ne signant pas, Solidaires Finances Publiques a pris ses responsabilités. Il nous semble impensable d'être co-responsables de la mise en place d'un système si négatif pour la majorité des agents de la Fonction Publique**

## Histoire d'une trésorerie au bout de la France...

elle était loin cette trésorerie au bout de la France là où passait une frontière vers l'Italie.

Jadis, elle allait bien cette trésorerie, il y avait beaucoup d'agents qui travaillaient en commun pour faire honneur au Service Public et bien s'occuper de tous les contribuables, les usagers ou autres bien nommés.

Et puis la mauvaise fée « suppressions d'emplois » est passée et les agents ont disparu petit à petit.



La mauvaise fée a tenté de convaincre tous les interlocuteurs : « Mais non, il n'est plus utile de maintenir le Service Public de proximité, il y a INTERNET, c'est comme à la Samaritaine : on trouve de TOUT ... »

Un jour, il ne resta plus dans cette trésorerie qu'un agent accompagné d'un chef de service nouvellement affecté qui était bien occupé à apprendre le métier et ne pouvait pas vraiment apporter son aide...

A qui la faute ?

Cet agent aimait son travail et sa trésorerie, il faisait tout pour que cela fonctionne ...mais seul au monde que pouvait-il faire ?

Alors la méchante fée trouva la solution : « Fermons la trésorerie et...les gens iront sur INTERNET ».

Mais qui donc s'occupe de l'agent ?

Qui donc s'inquiète de ce qu'il pense , de son devenir ?

La méchante fée a bien réussi son oeuvre de déshumanisation du travail et oublie que les agents ne sont pas des pions que l'on déplace au gré du jeu...

Et si l'histoire de cette trésorerie devient un jeu pour l'histoire de la DDFIP ,chacun de nous pourra se poser la question de savoir ce qu'il a fait ou pas fait pour en arriver là...

## AGENTS , RELEVEZ VOUS ET REVOLTEZ VOUS !!!



# FINANCE, CRISES & KRACHS :

## GRANDE ARNAQUE

Alors que la crise liée à l'éclatement de la bulle des subprimes passe désormais pour de l'histoire ancienne et que « promis, juré, jamais plus jamais on ne laisserait la finance folle mettre en péril l'économie mondiale », l'Europe et le monde n'en finissent plus de payer les pots cassés de la dérégulation des marchés financiers.



Car malgré ces déclarations d'intentions aujourd'hui il n'en est rien : les mêmes acteurs sont toujours en place et les pratiques, quasi-frauduleuses en ce qui concerne les subprimes, toujours d'actualité. Les banques d'affaires sont toujours intégrées aux banques de dépôts et les produits toxiques ont été retirés du marché... en étant absorbés par « la dette des états » !

Bien évidemment les mécanismes de la spéculation sont toujours à l'œuvre. Pire, cette vision financière de l'économie planifie les prochaines crises à venir ! Aussi ces postures volontaristes, véritables escroqueries intellectuelles ou l'on nous promet de s'attaquer « au véritable ennemi, la

finance », montrent leur vrai visage : celui de la casse méthodique et planifiée de l'état social.

### Un phénomène structurel

Les crises et bulles financières sont tout sauf une nouveauté. La première, dite des bulbes de tulipes survient dès la naissance des premiers marchés aux Pays-Bas en 1637. Et dès cette époque se mettent en place les mécanismes qui ont conduit

aux crises d'aujourd'hui.

Cette affirmation est particulièrement vraie pour les marchés financiers. Car contrairement aux marchés des biens et services, l'augmentation des prix ne provoque pas une baisse de la demande mais au contraire la stimule ! C'est ainsi que les prix montent, montent jusqu'à atteindre des niveaux absurdes. C'est l'effet de bulle, qui tôt ou tard explosera.

Ces « crises » sont donc inhérentes au capitalisme financier et au comportement de ses acteurs. La simple observation des faits démontre que ces marchés ne cherchent ni la stabilité, ni l'équilibre mais uniquement le profit à court terme quelles qu'en soient les conséquences.



### Une programmation sur 25 ans

C'est une réalité des salles de marché aujourd'hui : on s'interroge sur les crises à venir, car elles sont connues et identifiées ! En voici quelques exemples :

Le financement des Campus et des étudiants américains s'est fait via une dette qui s'établit à 1 000 milliards de dollars (crise « prévues » pour 2017). Aujourd'hui tous se demandent comment les emprunteurs arriveront à honorer leurs échéances avec des salaires inférieurs de 20 à 30% depuis la crise...

En France, on s'interroge sur la situation de la dette « publique » dont le

« ratio de la mort » sera atteint en 2019 ou sur l'alourdissement de l'ardoise des retraites due au pic du papy-boom attendu en 2020. Cette période sera cruciale pour la défense des retraites du public et du privé à n'en pas douter.

Mais « les interrogations » vont plus loin : démantèlement des centrales nucléaires insuffisamment provisionné par les opérateurs (2024), besoins de financement à hauteur de 34 milliards pour les dépendances liées à la dépendance (2040), etc...



Une chose est d'ores et déjà acquise : à aucun moment le marché ne cherchera à trouver une solution économique au problème posé, ni à participer à sa résolution en proposant des financements adaptés aux divers acteurs, fussent-ils des entrepreneurs. Le marché « prendra des positions », spéculera et reprendra ses billes avant que le vent tourne et que la tempête éclate... sur les autres.

Figé dans une instabilité structurelle le marché n'est pas, contrairement à ce qu'affirme la doxa libérale, le moyen unique et universel de financement des besoins à l'échelle de la planète. Au contraire, il est le moteur, la matrice des crises à répétition depuis 30 ans et plus particulièrement depuis les années 2000.

## Un outil de casse sociale

Car aujourd'hui personne n'explique plus l'enchaînement des causes qui ont provoqué cette situation. Personne ne rappelle que, pour éviter la faillite du système bancaire et soutenir l'activité économique au sortir de la crise des subprimes, les Européens ont émis 900 milliards d'obligations faisant passer la dette publique des dix pays les plus riches de 78 à 114 %.

Non, définitivement non, le marché n'y est pour rien et l'origine de la dette n'est à imputer « qu'à la mauvaise gestion du train de vie des États ». C'est fort de ce constat que les « docteurs », les mêmes qui attribuaient les fameux AAA aux géants tels que Lehman Brothers avant leur faillite, refont surface en présentant aux populations médusées l'unique remède : l'austérité budgétaire.

Voilà donc la source des innombrables rapports, plans, lois qui prônent de détricoter les acquis sociaux issus des luttes syndicales passées. Il faut moins de dépenses publiques (notez au passage que jamais ils ne disent : moins d'infirmières, moins d'instituteurs ou de professeurs, etc..), flexibiliser le marché du travail (quel rapport ??!) et ouvrir tous les domaines au marché et à la libre concurrence.

Les crises liées à l'éclatement de bulles financières ne sont pas des accidents, elles sont une fin en elles-mêmes. L'objectif est double : générer du profit à court terme et soutenir les discours du moins disant social avec pour but ultime la destruction des États Providence. Car à chaque crise, déjà prévue et anticipée, correspondront les discours « courageux et les politiques volontaristes ». Les populations auront à faire toujours plus d'efforts pour « redresser leurs comptes publics » et contribueront, sans s'en rendre compte, à creuser elle-mêmes le tombeau de leur protection sociale.

La force de tous  
les agents de la DGFIP



SYNDICAT NATIONAL  
**Solidaires**  
Finances  
Publiques

# MAUVAISE NOTE...

## CHEF !!! j'ai « ripé » CHEF

Tel doit être le sentiment de la direction départementale des Alpes-maritimes au lendemain de la diffusion dans les médias du contenu d'une note ayant pour objet de rappeler les bonnes attitudes à adopter dans les services recevant du public et visant à promouvoir les services en ligne.

Vous savez ? Toutes ces consignes visant « à désintoxiquer » les contribuables de l'accueil (sic) que l'on vous rabâche à longueur d'année... Eh bien là, le grand public a pu en prendre connaissance par le menu. Et tout y est : il faut "orienter des usagers vers les services en ligne", "ne pas traiter directement" les réclamations à l'accueil, "si possible ne pas prendre le contentieux" et les inviter à corriger leur télédéclarations en ligne, ou encore "éviter la facilitation de la délivrance des documents papiers".

A n'en pas douter, une drôle d'ambiance devait régner au lendemain de ces révélations dans les services du département, car à la question posée par les agents d'accueil à savoir « bonjour, qu'est-ce que je peux faire pour vous ? », bien des contribuables ont dû répondre « eh bien je me le demande !!! »



Car depuis des années, c'est l'obsession de l'administration centrale. Il faut devenir « l'administration numérique de référence » ! Objectif louable sur le papier (ah non pardon !), cette volonté d'être en phase avec la cyber-économie se concrétise dans la réalité par *repousser* les usagers le plus loin possible de ses services, par limiter au maximum le contact avec eux en se bornant à assurer un service (public?) minimum...

Aujourd'hui, il faut télédéclarer, télécorriger, se télédokumenter car l'offre de services en ligne est là pour ça. Bref, rien n'est trop bon pour « dématérialiser » l'agent !!!

*Sauf que.* Les contribuables qui se déplacent dans un SIP ou une Trésorerie *veulent voir* une personne, « un conseiller » comme ils disent souvent, pour parler de leur situation, avoir une réponse à un point précis de fiscalité locale ou de leur impôt sur le revenus ou simplement, et très souvent, êtres *seulement écoutés*. Mais ça, ça ne fait pas partie « de l'offre de service » de l'administration qui elle, n'a de cesse de vouloir démontrer aux gouvernements qu'elle est rentable et efficace.

Où est le service public dans tous ça ? Nulle part, c'est une certitude. Et l'on ne pourra s'empêcher de parler d'arroseur arrosé et de souligner l'ironie de l'histoire, le document ayant dû fuiter au hasard d'une erreur de destinataire dans une mailing list...

## **ACTION SOCIALE : logement , une politique à renforcer et à maintenir**



Depuis le 1er janvier 2015 un audit sur le logement dans les Alpes-Maritimes est en cours.

L'ALPAF ( Association pour le Logement des Personnels des Administrations Financières ) a signé des conventions avec des bailleurs sociaux et dispose de 391 logements dans le 06 loués à des agents des finances.

L'audit est censé déterminer le nombre de logements inoccupés qui sont rendus au bailleur ainsi que ceux pour lesquels l'ALPAF paie des loyers de compensation.

- Il semblerait que certains logements situés sur certaines communes ne seraient pas très demandés par les agents, soit parce que leur emplacement n'est pas adapté, soit parce que certains sont insalubres ou mal entretenus.

Certaines villes dont Nice sont fortement demandées. Solidaires Finances Publiques est très attaché au maintien et au renforcement du logement dans les Alpes-Maritimes, ce qui correspond à un véritable besoin tant les loyers sont élevés. Nos élus au CDAS (Comité Départemental d'Action Sociale) se battent pour conserver et étendre le parc immobilier pour répondre au mieux aux besoins des agents.



## Les raisons de la colère n°4

### CONDITIONS DE TRAVAIL : de mal en pis !

**L'IMMOBILIER** : le dogme de la réduction des m<sup>2</sup> dans la fonction publique d'état : de moins en moins de place pour chacun, des fermetures de postes, des regroupements de services qui entraînent une occupation des locaux de plus en plus difficile et qui provoquent des réactions de plus en plus tendues. Un budget de redistribution promis et abandonné très rapidement (les ventes des immeubles devaient revenir aux directions).

**LES ECONOMIES** : les réductions budgétaires décidées par le gouvernement : non seulement les coûts de fonctionnement sont réduits mais par-dessus le marché, il nous est demandé un effort supplémentaire pour les autres administrations prioritaires (reversement pour vigipirate par exemple). Ce qui conduit dans notre direction à des économies de climatisation, de chauffage, de fournisseurs divers et variés, et à la conclusion de marchés publics « au moins disant ». Par exemple, une grande partie des toilettes de Cadéï indisponibles pendant plus de deux mois !

**LES SUPPRESSIONS DE POSTES ET DE SERVICES** : créent des causes d'anxiété très importantes pour les agents et leurs imposent souvent soit une mobilité non choisie, soit l'obligation d'intégrer un nouveau métier pour pouvoir privilégier leur lieu de vie.

**ELOIGNEMENT DES SITES DE CONCOURS** : dorénavant pour passer un concours, vous devrez vous rendre à MARSEILLE, un aller-retour remboursé et le reste à votre charge, si vous n'avez pas la bonne idée d'être admissible. On chercherait à freiner la promotion interne qu'on ne s'y prendrait pas autrement. QUID de l'égalité des chances entre les proches du lieu d'examen et les autres, la fatigue et la disponibilité ne seront pas les mêmes, sans compter les aléas des transports en commun, ...

**LA REDUCTION DES HORAIRES D ACCUEIL** : la solution miracle trouvée par la DGFIP pour pallier au manque d'effectif. Ne disposant pas du don d'ubiquité, l'agent des finances publiques ne peut à la fois recevoir les contribuables, répondre au téléphone, traiter les mails et assurer la gestion des dossiers. Dans sa grande bonté, l'administration lui a libéré du temps pour accomplir les tâches essentielles. Mais de qui se moque t'on ? Après avoir déroulé pendant des années le tapis rouge au public, la DGFIP lui conseille maintenant de rester chez lui et d'aller sur INTERNET !

## POUR LES SYNDICATS FO, SOLIDAIRES ET CGT, LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS RESTENT NON NEGOCIABLES.





## MEMBRES DE BUREAU



**SECRETARE DEPARTEMENTAL : Pascal MANDINE 06.02.69.54.18**

**SECRETARE ADJOINT : Danielle GROSSO 06.02.68.35.54**

**SECRETARE ADJOINT : Nicolas EZZAHI 06.02.68.35.54**

**TRESORIERE : Marie-Laurence POUGET 04.92.09.45.88**

**TRESORIERE ADJOINTE : Anne GRAZIANI 04.92.09.46.72**

**Bruno FERRAND**

**Isabelle CARQUET**

**Catherine BITZER**

**Daniel AMSLEM**

**Johanna SUBE**

**Patrick BUREAU**

**Madjid AGAGUENA**

**Alexandrine VILLARD**

**Cyril BENOIT**

**Katia GUELENNEC**

**Jean Philippe ROGER**

**Thierry AUTRUC**

**Alexandre DELETTRE**

**Cécilia CAMAYOR**

**Anne GRAZIANI**

**Jean Luc MARROT**

**Matthieu CRESTA**

**Alain NIGON**

**Stéphanie ROBERT**

**Brigitte FREDE**

**Sabine DAX**

**Guy CHIQUET**

**Brigitte MENTEUR**

**Babette BIENVENUE**

**Eliane PARENTEAU**

**Annie ARNAUD**

**Laurence DONATIEN**

**Christophe CHOVEAU**

**Alexis IMBERT**

**Dominique POYAT**

**Thomas KALFAOUI**

## CORRESPONDANTS CFP

### ANTIBES

JEAN LUC MARROT 04 92 93 76 99

### CANNES :

BRUNO FERRAND 04 93 09 46 12

### CAGNES/MER :

FREDERIC SAILHAC 04 92 02 45 59

### CAGNES/MER :

THIERRY AUTRUC 04 92 02 54 97

**CADEI SIP/SIE EXTERIEUR ET ARENAS : ALEXANDRE DELETTRE**

**CADEI SIP/SIE COLLINES ET OUEST : NICOLAS EZZAHI 06 49 69 07 81**

### GRASSE SIP/SIE

ISABELLE CARQUET 04 93 40 36 54

### GRASSE CDIF:

CATHERINE BITZER 04 9340 36 13

### GRASSE CH : JEAN

CHRISTOPHE SAXE 04 93 40 36 33

### LE CANNET :

PASCALE LEHOUELLEUR 04 92 18 76 50

### MENTON CF : ANNIE

MARCUCCI 04 93 28 62 89

### CADEI SIP EST:

CATHERINE OLIVIER 04 92 09 48 84

### CADEI BRIGADE F I:

GUY CHIQUET 04 92 09 45 95

### CADEI SPF 1 A 4: MARIE

THERESE GHISLAIN 04 92 09 47 70

### CADEI CDIF 1 A 2:

THOMAS KALFAOUI 04 92 09 47 45

### CADEI POLE CE 1 A 3 :

MICHELE SPRENGER 04 92 09 46 41

### NICE BCR :

NICOLAS EZZAHI 06 49 69 07 81

### CADEI SIP/SIE CENTRE SIE

EST : STEPHANIE ROBERT 04 83 06 87 01

### CADEI PRS:

ANNE GRAZIANI 04 92 09 46 72

### CADEI ACCUEIL/COURRIER :

PASCAL MANDINE 04 92 09 45 88

**POLE PATRIMONIAL/DFE :**  
DANIELE PONS 04 92 09 45 71

**DDFIP 06 :**  
BRIGITE MENTEUR 04 92 17  
76 72

**NICE PAILLON SIP/SIE :**  
PATRICK BUREAU 04 83 06 16  
40

**NICE BDV :**  
DOMINIQUE GRAZIANI 04 92  
09 45 88

**VALBONNE :**  
ALAIN NIGON 04 97 15 54 47

## CORRESPONDANTS TRESORERIES

**NICE MUNICIPALE:** NICOLAS EZZAHI 06 49 69 07 81  
**NICE HLM:** MALIKA OUNI 04 97 25 45 68  
**NICE AMENDES:** NICOLAS EZZAHI 0649 69 07 81  
**NICE PAIERIE DEP** JEAN BAPTTISTE DIARD 04 97 03 04 57  
**ANTIBES :** STEPHANIE ROBERT 04 83 06 87 01  
**BREIL:** FREDERIC BLANCHON 04 93 04 35 15  
**CANNES CH:** PASCAL MANDINE 06 71 00 03 22  
**CANNES MUNICIPALE :** NICOLAS EZZAHI 06 49 69 07 81  
**CONTES :** PASCAL MANDINE 06 71 00 03 22  
**GRASSE MUNICIPALE :** PASCAL MANDINE 06 71 00 03 22  
**LE CANNET :** VALERIE BASTIDE 04 92 18 76 06  
**L'ESCARENE :** FABIEN FONDEVOLLE 04 93 13 53 24  
**LE BAR/ LOUP :** ALAIN NIGON 04 97 15 54 47  
**LEVENS :** CHRISTINE PICHARD 04 92 17 59 04  
**MENTON :** KATIA GUELENNEC 04 93 28 71 55  
**MOUGINS :** NICOLAS EZZAHI 06 71 00 03 22  
**PUGET THENIERS :** DANIELLE GROSSO 04 92 09 48 93  
**ROQUEBILIERE :** SYLVIE GIRIBALDI 04 93 02 24 26  
**ST LAURENT/ VAR :** FRANCESCO SANNA 04 93 19 54 18

